

Résolution sur la situation en Thaïlande

2010/2665(RSP) - 20/05/2010 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation en Thaïlande.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE, ECR et EFD.

Le Parlement exprime sa profonde préoccupation face au conflit violent opposant les manifestants et les forces de sécurité en Thaïlande, lequel constitue une menace pour la démocratie dans ce pays. Il rappelle que la Thaïlande a été le témoin d'une crise violente opposant le mouvement dit des « chemises rouges » au gouvernement - soutenu par l'armée et par les « chemises jaunes » -, qui a déjà coûté la vie à plus de 60 personnes et a fait plus de 1.700 blessés, et que l'état d'urgence a été proclamé dans plus de vingt provinces à travers le pays.

Le Parlement demande à l'ensemble des parties de mettre un terme à toute violence politique et d'engager immédiatement un dialogue constructif afin de trouver rapidement une solution négociée et de résoudre la crise actuelle par des moyens pacifiques et démocratiques. Il prie la communauté internationale de déployer tous ses efforts pour mettre un terme à la violence.

Les députés demandent au gouvernement thaïlandais de veiller à ce que la proclamation de l'état d'urgence n'entraîne aucune limitation disproportionnée des droits fondamentaux et des libertés individuelles et de mettre un terme à la censure et aux restrictions imposées à la liberté d'expression.

La résolution salue la décision du gouvernement d'instaurer une commission réunissant des spécialistes de la médecine scientifique et des représentants d'établissements d'enseignement supérieur pour enquêter sur les cas de personnes ayant perdu la vie lors des incidents du 10 avril à Bangkok. Il salue également l'initiative de la commission nationale des droits de l'homme qui consiste à convoquer une réunion consultative réunissant des intellectuels, des représentants des mouvements sociaux, des autorités religieuses, et les quatre anciens premiers ministres afin de proposer une solution qui permette de sortir de la crise.

La vice-présidente de la Commission/ haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité est invitée à suivre de près l'évolution de la situation politique et de coordonner son action avec l'ANASE, en vue de favoriser le dialogue et de renforcer la démocratie dans le pays.